



Lebel·sur·Quévillon

Le cœur de la Jamésie

POLITIQUE FAMILIALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PFMADA)

Mars 2024

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
2. MOT DU MAIRE	3
3. QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET UNE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)?	4
4. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DU COMITÉ	4
5. DÉFINITION DE LA FAMILLE POUR LES QUÉVILLONNAIS	5
6. PORTRAIT DE LA POPULATION	6
6.1. Mission et valeurs	8
Mission	8
Les valeurs	8
7. PLAN D'ACTION 2024-2028	9
7.1. Jeunesse	9
Transport et sécurité	9
Sport et loisirs	10
Santé et vie communautaire	10
Espaces verts et infrastructures	12
Bons coups soulignés par le milieu	12
7.2. Famille et population active	13
Transport et sécurité	13
Sports et loisirs	13
Santé et vie communautaire	14
Espaces verts et infrastructures	15
7.3. Aînés	16
Transport et sécurité	16
Santé et vie communautaire	16
Espaces verts et infrastructure	17
8. MISE EN ŒUVRE DES MÉCANISMES DE SUIVIS	18

1. INTRODUCTION

Le Comité de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés (PFMADA) croit que la Ville dans laquelle nous vivons est le lieu principal où nous devons nous épanouir tout au long de notre vie. Motivé par cette ligne de pensée, le Comité a orienté les actions de politique familiale pour que la Ville de Lebel-sur-Quévillon sache vous accompagner adéquatement dans chacune des étapes de votre vie. De la naissance jusqu'à vos derniers jours, nous souhaitons bâtir un environnement stimulant, inclusif et favorisant le plein développement de vos capacités afin d'offrir à tous une qualité de vie exceptionnelle.

C'est dans cet esprit que le slogan « **Grandir ensemble** » résume pleinement notre engagement. La Ville de Lebel-sur-Quévillon souhaite donc à travers cette politique offrir un milieu de vie aidant et rassembleur.

L'élaboration d'une telle politique demande un travail de longue haleine. La Ville de Lebel-sur-Quévillon désire remercier tous les partenaires, intervenants et personnes qui se sont impliqués durant les 3 dernières années dans la réalisation de la deuxième politique familiale et Municipalité amie des aînés :

- Amants du bel âge ;
- Animations PACE-Âge - Maison de la famille ;
- Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, Centre de santé Lebel ;
- Maison des jeunes de Lebel-sur-Quévillon ;
- École La Taïga ;
- École Boréale ;
- Partenaires à Part Égale ;
- Sûreté du Québec.

2. MOT DU MAIRE

Nous disons toujours que Lebel-sur-Quévillon est une belle et grande famille et comme une famille nous voulons vous accompagner et évoluer avec vous tout au long de votre vie. Il est donc impératif de tenir compte de ce désir et de ces valeurs dans l'orientation des décisions qui dictent les affaires municipales, mais également les grandes réflexions qui orientent l'avenir même du développement de nos milieux de vie.

Depuis le dépôt de sa première Politique familiale et Municipalité amie des aînés en 2012, Lebel-sur-Quévillon a su mettre la famille au cœur de ses actions et a posé de nombreux gestes pour favoriser leur bien-être et elle tient à continuer dans cette voie.

Grâce à un minutieux travail de consultations mené par le Comité de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés, nous avons pu élaborer une politique qui reflète les réalités et les besoins actuels. Cette nouvelle mouture de notre Politique familiale et Municipalité amie des aînés guidera nos interventions dans tous les champs d'activités afin de favoriser l'épanouissement de nos familles et de nos aînés.

3. QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET UNE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)?

La Politique familiale est un document d'orientation concernant l'avenir de nos familles. En ce sens, le bien-être et l'épanouissement des familles relèvent de responsabilités tant individuelles que collectives. La Ville de Lebel-sur-Quévillon adhère à cette valeur en intégrant le réflexe de penser « famille » lors de la prise de décisions et de façons de faire.

Une Municipalité amie des aînés (MADA) se soucie des personnes aînées de son territoire et cherche à améliorer leurs conditions de vie. À cette fin, elle :

- adapte ses politiques, services et infrastructures à leurs besoins ;
- favorise la participation constante des aînés ;
- s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté ;
- vise à mettre un frein à toute discrimination due à l'âge qui constitue un obstacle important au vieillissement actif.

Considérant les objectifs communs visant l'amélioration de la qualité de vie et la participation citoyenne, la Ville de Lebel-sur-Quévillon a pris la décision d'élaborer une politique unissant ces démarches. Pour montrer l'authenticité de cet engagement, la Ville de Lebel-sur-Quévillon et ses partenaires ont travaillé en concertation afin d'élaborer les objectifs à atteindre et les moyens d'y parvenir.

4. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DU COMITÉ

La première Politique familiale et Municipalité amie des aînés a été présentée en janvier 2013 à la population. S'engageant sur une période de cinq ans, de 2013 à 2018, plusieurs actions, ayant pour but d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens de tous âges, ont été réalisées dans le cadre cette politique. En 2019, le Comité de la PFMADA s'est rencontré afin de dresser le bilan et d'amorcer une mise à jour. Le Comité composé de citoyens, d'intervenants sociaux communautaire et d'élues avait pour mandat d'élaborer une nouvelle politique ciblant les enjeux actuels. Le Comité a alors mis sur pied une campagne de consultation publique et de sondage pour connaître les problématiques et les

enjeux que rencontre la population de Lebel-sur-Quévillon. Avec l'aide d'intervenants clés, nous nous sommes assurés d'avoir l'avis du plus grand nombre; nous avons consulté directement tous les élèves des écoles primaire et secondaire ainsi que les résidents de l'Étoile Filante, en plus de sondages sur nos plateformes Web et des consultations publiques. C'est plus de 550 citoyens de tout âge qui ont répondu à l'appel au courant de l'année 2021.

Suite à la compilation des résultats des sondages et consultations, le Comité a élaboré un plan d'action sur 5 ans visant à corriger les problématiques ciblées.

Le Comité tient à remercier chaleureusement tous les citoyens qui ont participé au processus de consultation publique. Sans vous, il aurait été impossible de réaliser ce plan d'action que nous sommes très fiers de vous présenter dans ce document.

Un grand merci à tous !

5. DÉFINITION DE LA FAMILLE POUR LES QUÉVILLONNAIS

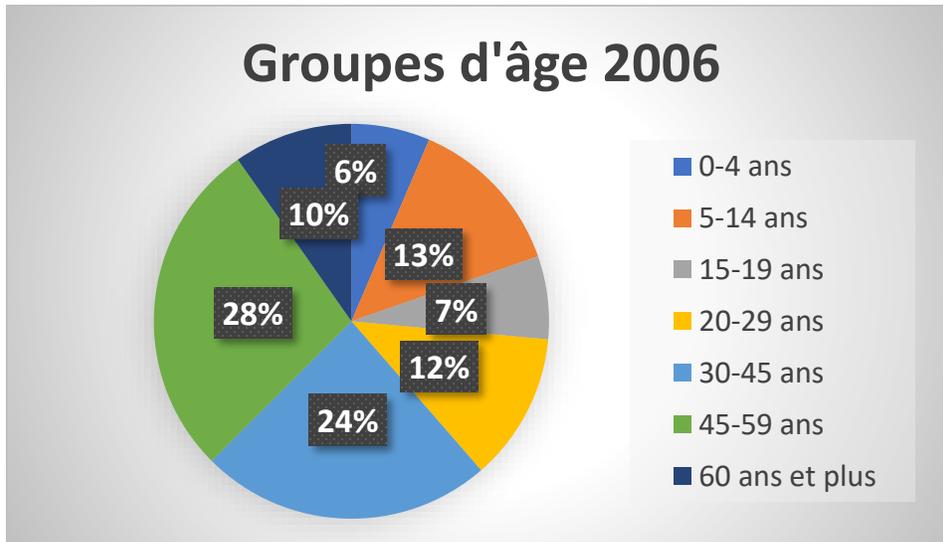
La famille, quelle que soit sa composition, constitue le noyau de base de notre société. Elle est un lieu privilégié d'échange, d'apprentissage, de socialisation et de soutien entre les générations. Unie par des liens et des responsabilités multiples, la famille est évolutive et ouverte sur la communauté, elle englobe tant les liens du sang que ceux du cœur. Elle favorise aussi la transmission d'une culture ainsi que le maintien et le développement d'une société à travers la formation de ses citoyens.

Ainsi, la Ville de Lebel-sur-Quévillon reconnaît que les familles sont les premières actrices de son développement, autant économique que communautaire. En adoptant ce principe, la Ville reconnaît qu'il est essentiel d'établir un environnement favorable à l'épanouissement des familles.

La Ville s'engage à développer le réflexe de **penser et d'agir en faveur des familles** pour ainsi « **Grandir ensemble** ». Ce principe repose sur une conduite adoptée et véhiculée par tous les représentants municipaux qui œuvrent au sein des différents services. Orientée vers les attentes des familles, cette philosophie signifie, de façon concrète, la volonté d'être à l'écoute et au service des familles. En préconisant cette approche, la Ville interpelle de manière générale tous les acteurs et les intervenants du milieu à développer le réflexe penser et agir en faveur des familles dans la planification et la réalisation des actions posées, et ce, dans le but de créer à Lebel un environnement favorable à l'épanouissement des familles.

6. PORTRAIT DE LA POPULATION

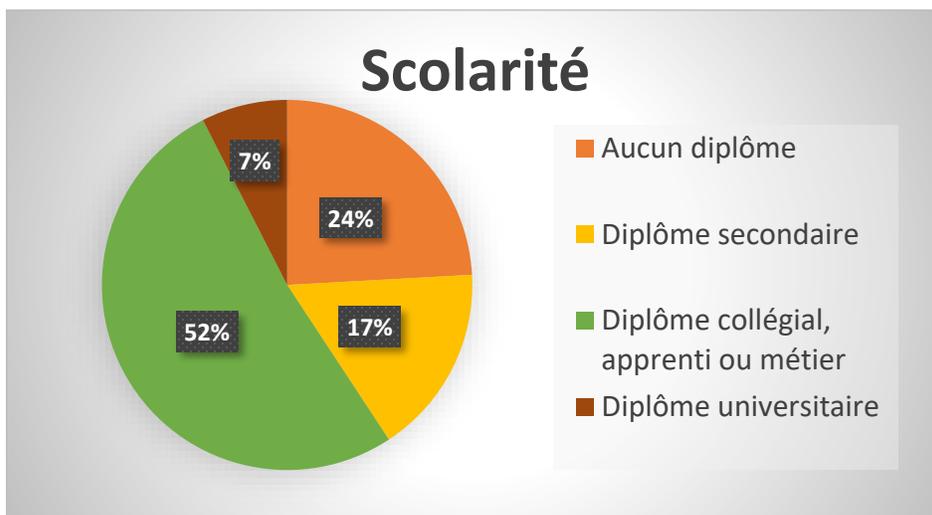
Comme pour bien des villes au Québec, Lebel-sur-Quévillon a une population vieillissante. Plus de 30 % de la population est âgée de plus de 60 ans, ce qui est trois fois plus par rapport à 2006.

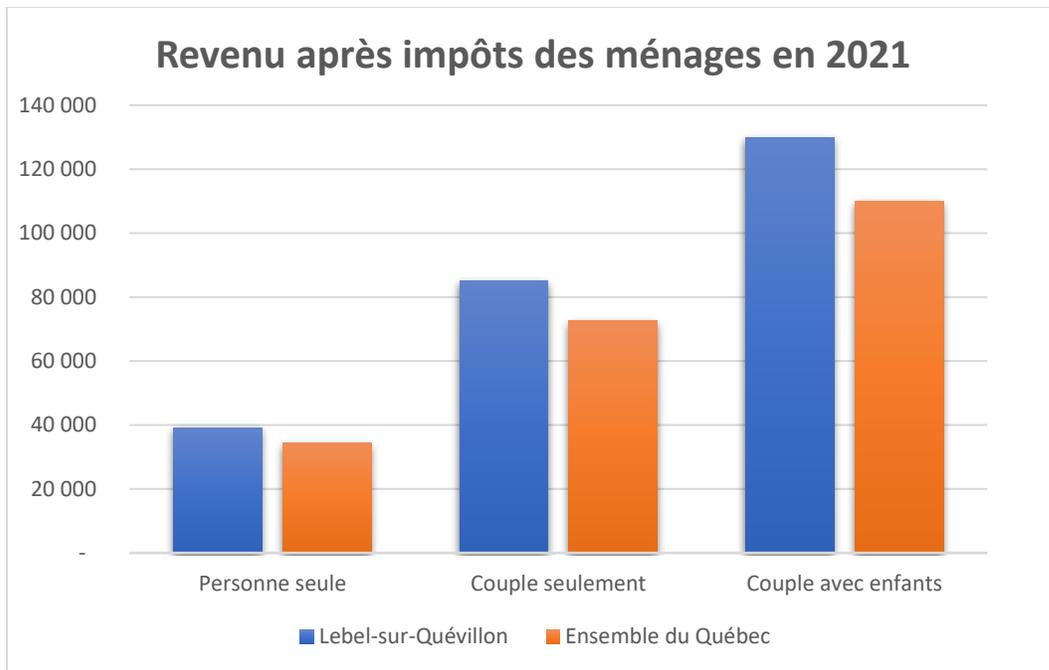


En 2021, Lebel-sur-Quévillon comptait 2081 citoyens organisés en 570 familles :

- 36,8 % sont composées d'un couple avec enfants ;
- 11,4% de familles monoparentales. Dans 45% des cas, la charge de la famille est assumée par un homme.

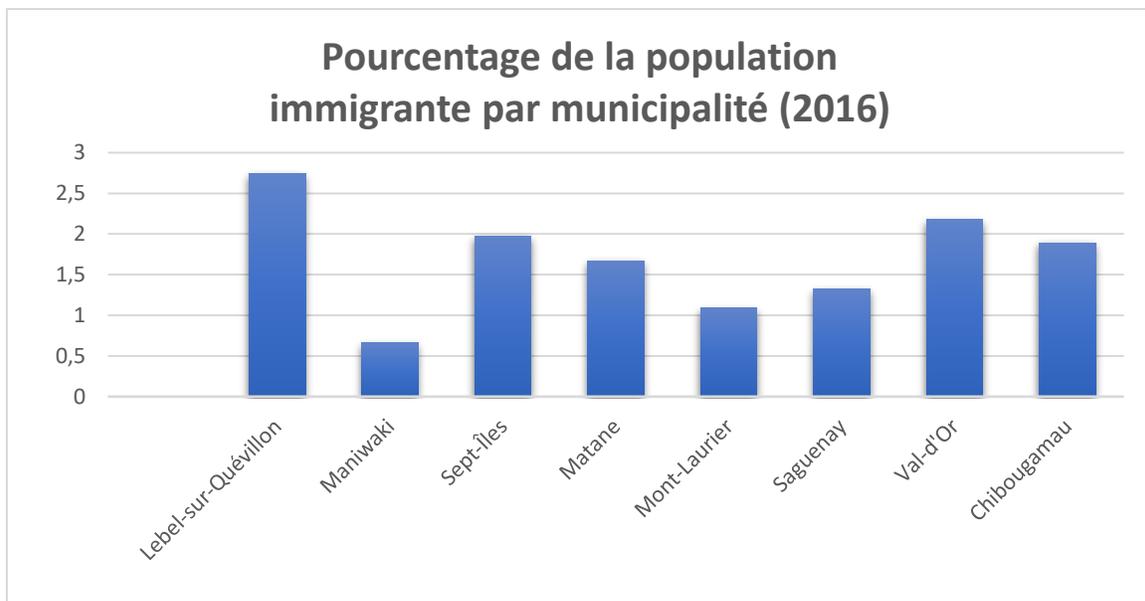
Selon les données de 2016, 59,7 % des citoyens détiennent un diplôme post-secondaire et le revenu total moyen des ménages en 2020 est comptabilisé à 85 800 \$ contre 75 200 \$ pour le reste du Québec.





Notre Ville offre des services de santé accessibles avec très peu d’attente, un milieu sécuritaire et des maisons abordables. Ce sont des atouts appréciables pour les familles désirant s’établir à Lebel-sur-Quévillon ainsi qu’un incitatif pour nos personnes âgées d’y demeurer.

D’ailleurs, Lebel-sur-Quévillon compte des personnes issues de plus d’une vingtaine de nationalités; 2,74 % de sa population sont des immigrants ce qui fait d’elle la ville la plus multiculturelle des régions éloignées.



6.1. MISSION ET VALEURS

Mission

La PFMADA est un outil pour aider l'instance municipale à faire des choix qui répondent réellement au besoin des familles et des aînés de leur territoire. Nous y retrouvons, entre autres, les valeurs chères au cœur des Quévillonnais, les enjeux qu'ils ont ciblés et des pistes de solutions qu'ils ont proposées. De cette façon, la famille et les aînés, tout au long de leur vie à Lebel-sur-Quévillon, seront mis de l'avant dans les actions et les décisions municipales en collaboration avec ses partenaires.

Les valeurs

Sentiment appartenance : La Ville compte tout mettre en œuvre pour cultiver la fierté et le sentiment d'appartenance. Il est important pour les citoyens de sentir qu'ils font partie d'un tout sur lequel ils ont de l'influence. C'est en misant sur ses forces et sur l'émergence de projet dynamique que la Ville compte retenir les jeunes et les familles et d'inciter de nouvelles familles à venir s'établir sur le territoire.

Accessibilité et inclusion : La Ville reconnaît l'accessibilité et l'inclusion comme un facteur majeur d'intégration sociale. Lebel-sur-Quévillon s'engage à rendre accessibles ses installations, ses services et ses activités cela tant sur le plan géographique, économique que physique pour un réel développement. L'inclusion sociale et économique de tous les citoyens est au cœur des décisions qui sont prises afin d'assurer l'égalité des opportunités.

Éducation : La Ville encourage le désir de progresser et de se développer, et ce, à n'importe quel âge. L'éducation n'est pas qu'académique, elle est l'occasion de développer ses capacités à vivre ensemble, à confronter et à partager ses idées, à écouter, etc. Elle passe par le jeu, les sports et les activités intellectuelles, elle intègre le savoir-être et le savoir-faire.

Concertation et partenariat : La Ville doit travailler en concertation et en partenariat avec les organismes et les citoyens pour mettre en place des mesures qui leur sont destinées. Par ses actions concertées, elle privilégie notamment des actions réunissant des partenaires œuvrant auprès des familles. Par son rôle de leader, la Ville peut instaurer des mesures et des actions en faveur des familles.

7. PLAN D'ACTION 2024-2028

Le plan d'action est divisé en trois grandes catégories afin de mieux cibler les actions à poser pour les besoins spécifiques de nos citoyens en fonction de leur âge et de leurs conditions :

- Jeunesse ;
- Familles et population active ;
- Aînés.

Ces catégories sont ensuite subdivisées en 4 grands axes d'intervention soit :

- Transport et sécurité ;
- Sports et loisirs ;
- Santé et vie communautaire ;
- Espaces verts et infrastructure.

Le plan d'action de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés est présenté aux pages suivantes. Notons que cette planification est évolutive et qu'elle sera bonifiée tout au long des années d'application de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés.

En effet, lors de la mise en œuvre et du suivi de ce plan d'action la Ville s'assurera :

- d'actualiser le plan d'action durant sa période active ;
- d'apprécier annuellement les initiatives en cours ;
- de composer avec les difficultés et obstacles rencontrés ;
- de s'assurer du cheminement des actions.

En bref, de garder bien vivants cette politique et son plan d'action.

7.1. JEUNESSE

Transport et sécurité

Enjeu 1 – Sentiment de sécurité

La Ville de Lebel-sur-Quévillon est un milieu de vie très sécuritaire et, de manière générale, les jeunes de tout âge se sentent en sécurité dans les différents lieux qu'ils fréquentent au quotidien et lors de leurs déplacements. Toutefois, selon les sondages, nous avons pu noter une différence importante entre le sentiment de sécurité chez les filles et les garçons. Il est important pour la Ville que nos jeunes, tant les garçons que les filles, continuent de se sentir en sécurité lorsqu'ils circulent.

Objectif : Maintenir un sentiment de sécurité élevé, tant chez les garçons que chez les filles.

Actions :

- Mener différents sondages et consultations pour connaître la source de cette insécurité chez les jeunes filles ;
- Mener différents sondages et consultations pour connaître la raison de l'écart entre les garçons et les filles.

Partenaires ciblés : École Boréale, École La Taïga, Sûreté du Québec, Maison des jeunes.

Sport et loisirs

Enjeu 2 – Favoriser un environnement social sain

Les jeunes de notre communauté ont la chance d'avoir accès à un éventail varié d'activités extrascolaires tels le hockey, le patinage artistique, la danse, la boxe, etc. Ces activités sont primordiales pour le bon développement de nos enfants et nous devons nous assurer qu'ils continuent de vouloir participer à ces activités en nous assurant de leur offrir un environnement social sain.

Objectif : Maintenir un environnement social sain dans les différentes sphères d'activités fréquentées par nos enfants.

Actions :

- Outiller les parents pour contrer l'intimidation ;
- Développer une politique « Tolérance Zéro » contre l'intimidation pour aider les clubs et organismes à contrer l'intimidation ;
- Afficher une position claire contre l'intimidation par l'élaboration de mesures concrètes en vue d'intervention lors d'actes d'intimidation dans les établissements de la Ville.

Partenaires ciblés: École Boréale, École La Taïga, Sûreté du Québec, Maison de la famille et Maison des jeunes.

Santé et vie communautaire

Enjeu 3 – Concertation et communication

Nous avons la chance d'avoir des jeunes mobilisés qui veulent faire une différence dans leur communauté. La Ville de Lebel-sur-Quévillon tient à maintenir sa jeunesse impliquée, active et informée.

Objectif : Garder les jeunes mobilisés en maintenant une communication ouverte avec eux.

Actions :

- Favoriser la participation citoyenne des jeunes à la vie municipale ;
- Développer différents moyens afin de rejoindre les jeunes notamment en déployant nos communications vers différents médias qu'ils utilisent.

Partenaires ciblés : École Boréale, École La Taïga, Maison des jeunes, Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie (CJJE).

Enjeu 4 – Favoriser la motivation et la persévérance scolaire

Les écoles présentes sur notre territoire bénéficient d'une multitude d'opportunités pour offrir des enseignements variés et de qualité. En tant que Ville, il est important pour nous d'apporter notre soutien aux initiatives du milieu scolaire afin d'offrir une scolarité stimulante et engageante.

Objectif : Maintenir des jeunes investis dans leurs études.

Actions :

- Développer des projets conjoints avec les organismes locaux pour cibler les élèves à risque et les décrocheurs ;
- Remettre sur pied le partenariat avec l'école de conduite de Val-d'Or ou Chibougamau pour maintenir les cours théoriques en visioconférence et offrir les premiers cours pratiques à Lebel-sur-Quévillon ;
- Sensibiliser les parents de l'importance du diplôme ou de la qualification dans le cadre d'activités impliquant parents et enfants.

Partenaires ciblés: École Boréale, École la Taïga, Groupe neurones, CJJE, Maison de la famille et Maison des jeunes.

Enjeu 5 - Rétention

De manière générale, nos jeunes aiment vivre à Lebel-sur-Quévillon, ils n'ont malheureusement pas le choix de quitter la ville pour poursuivre leurs études postsecondaires. Comme il est important pour nous d'avoir des citoyens instruits et compétents, nous nous devons d'encourager la poursuite des études supérieures tout en nous assurant de la rétention de nos jeunes suite à l'obtention de leur diplôme.

Objectif : Maintenir les jeunes informés des diverses opportunités d'emploi et d'affaires pendant leurs études secondaires et post-secondaires.

Actions :

- Faire découvrir aux jeunes les opportunités d'entrepreneuriat ;
- Faire découvrir aux jeunes les domaines d'emplois offerts sur le territoire ;

- Organiser des rencontres entre les jeunes et les entreprises afin que ces dernières présentent leur profil d'employeurs ;
- Trouver des moyens d'inciter les jeunes à faire leurs études postsecondaires dans la région.

Partenaires ciblés : École La Taïga, Cégep de Saint-Félicien, Campus de Chibougamau, Maison des jeunes, CJEJ, le Comité 5000, Attraction Nord, Places aux jeunes et les entreprises locales.

Espaces verts et infrastructures

Enjeu 6 – Lieux de rassemblement

Les adolescents aiment se rassembler entre amis en dehors de la maison et il est important pour la Ville que tous les groupes d'âge aient un endroit qui leur est destiné.

Objectif : Offrir des espaces pensés pour les 15 ans et plus.

Actions :

- Aménager un espace dans le centre communautaire à cette fin ;
- Offrir des activités thématiques orientées pour les 15 ans et plus ;
- Mettre à leur disposition un « skate parc » l'été.

Partenaires ciblés : Maison des jeunes et École La Taïga.

Bons coups soulignés par le milieu

- Gratuité des installations pour les organismes et les clubs locaux qui œuvrent auprès des jeunes. La Ville s'engage à maintenir cette politique ;
- Échange de services avec le Centre de services scolaire. La Ville s'engage à maintenir et maximiser cette entente pour améliorer l'offre générale de services à ses citoyens ;
- Réaménagement du débarcadère d'autobus.

7.2. FAMILLE ET POPULATION ACTIVE

Transport et sécurité

Enjeu 1 – Partage des rues

Les rues de notre ville sont bien vivantes, les citoyens de tous âges y circulent à pied, en vélo et en voiture. Il n'est pas rare de voir la rue se transformer pour une joute de hockey. Cela fait partie des avantages de vivre à Lebel-sur-Quévillon d'avoir des rues vivantes et sécuritaires.

Objectif : Encadrer le partage sécuritaire des rues.

Actions :

- Mettre en place des moyens pour maintenir une vitesse réduite dans les rues ;
- Désigner des espaces sécuritaires pour le jeu dans les rues ;
- Désigner des espaces piétons et cyclables dans les rues qui n'ont pas de trottoirs ;
- Sensibiliser la population au partage équitable et sécuritaire des voies publiques.

Partenaires ciblés : École Boréale, École La Taïga, Sûreté du Québec, CRSSSBJ.

Sports et loisirs

Enjeu 2 – Diversification de l'offre en loisirs

Les citoyens de tous âges aiment participer à toutes sortes d'activités de loisirs sportifs et culturels, c'est pourquoi nous nous efforçons toujours de bonifier et diversifier notre offre.

Objectifs : Permettre aux citoyens de pratiquer et découvrir différents sports et activités de loisirs.

Actions :

- Maximiser les partenariats pour diversifier l'offre en loisir sportif et culturel ;
- Améliorer le camping ;
- Améliorer les parcs pour les rendre attractifs pour tous les âges ;
- Développer une plateforme de communication pour favoriser la formation d'équipes sportives en tout genre pour l'utilisation des différents plateaux.

Partenaires ciblés : École Boréale, École La Taïga, organismes communautaires locaux, clubs sociaux des différentes entreprises.

Santé et vie communautaire

Enjeu 3 – Rétention et attraction

L'attraction, mais surtout la rétention de nouvelles familles sont des défis pour Lebel-sur-Quévillon. Les statistiques démontrent un taux migratoire négatif. Les raisons souvent nommées pour lesquelles les gens sont réticents à venir s'installer sont le placement en emploi du conjoint, l'éloignement de la famille et les gardes partagées des enfants.

Objectifs : Mettre en valeur l'attractivité du milieu pour nos citoyens et les nouvelles familles

Actions :

- Mettre sur pied un guide d'aide au démarrage d'entreprise et promouvoir les opportunités d'accompagnement personnalisé ;
- Accompagner les nouvelles familles dans le placement en emploi du conjoint ou conjointe ;
- Valoriser les ressources locales dans l'accompagnement aux familles.

Partenaires ciblés : Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), Comité 5000, Centre local d'emploi, CJEJ, Agora Boréale.

Enjeu 4 – Implication et sentiment d'appartenance

Nous avons la chance de vivre dans une communauté dynamique et cela grâce à l'implication bénévole. Il n'en reste pas moins que c'est un défi de garder notre communauté mobilisée.

Objectif : Raviver le sentiment d'appartenance à la communauté et l'engagement social.

Actions :

- Mettre en place un système pour stimuler l'envie de s'impliquer au sein de sa communauté et valoriser l'implication des citoyens ;
- Maintenir le budget participatif ;
- Déployer une nouvelle image de marque territoriale.

Partenaires ciblés : Comité 5000, CJEJ, Agora Boréale.

Enjeu 5 – Navettage et vie communautaire

Il a été nommé lors des sondages et des consultations que le phénomène du navettage (le transport d'un travailleur d'une localité vers une autre, s'absentant plusieurs jours consécutifs de son domicile pour travailler et ne revenir à la maison que pour la période de repos) nuit à la vie communautaire de Lebel-sur-Quévillon. En effet, cela entraîne plusieurs problématiques tel l'isolement du parent qui demeure à la maison, mais a aussi pour effet de diminuer l'implication et le sentiment d'appartenance au sein de la communauté.

Objectif : Permettre aux familles et aux travailleurs en situation de navettage de s'impliquer et de participer aux activités de la communauté.

Actions :

- Offrir des plateaux d'activités simultanés pour que les parents puissent bénéficier d'une activité sociale, culturelle ou sportive pendant que leurs enfants sont pris en charge ;
- Offrir des opportunités aux travailleurs en situation de navettage de s'impliquer dans leur communauté d'accueil.

Partenaires ciblés : Maison de la famille, Agora Boréale, clubs sociaux des différentes entreprises.

Espaces verts et infrastructures

Enjeu 6 – Accessibilité

Nous nous efforçons toujours de donner les meilleurs services possibles à notre population, mais surtout de les maintenir accessibles tant au niveau du prix, des horaires ou encore des accès physiques.

Objectifs : Faciliter l'accès aux différents services offerts dans la Ville à la population active.

Actions :

- Améliorer les heures d'ouverture et de services du centre communautaire pour répondre aux besoins des familles et de la population active ;
- Sensibiliser les organismes, les clubs et les commerçants à adapter leurs heures d'activités pour favoriser la participation de la population active (travailleurs).

Partenaires ciblés : Comité 5000, organismes et entreprises locales.

7.3. AÎNÉS

Transport et sécurité

Enjeu 1 - Activités sociales

La Ville de Lebel-sur-Quévillon offre de multiples activités et regroupements pour les personnes âgées. Cependant, en raison du manque de diversité en termes de transport en commun, il est parfois difficile pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie de se rendre aux diverses activités offertes dans la municipalité, mais surtout à l'extérieur.

Objectif : Faciliter les déplacements des personnes âgées ou en perte d'autonomie.

Actions :

- Trouver des solutions avec nos différents partenaires afin de diversifier l'offre de transport en commun sur notre territoire;
- Maintenir un accès souple au transport adapté ;
- Sensibiliser les organismes et clubs à l'importance d'un service de raccompagnement lors de la tenue d'activités ;
- Organiser des transports pour des activités ponctuelles à l'extérieur de la municipalité.

Partenaires ciblés : Partenaires à parts égales, Résidence l'Étoile Filante, CRSSSBJ, Les Amants du Bel Âge, l'Îlot d'espoir.

Santé et vie communautaire

Enjeu 2 - Logement

La maison est le premier lieu de vie, il est important que tous puissent bénéficier d'une habitation à la hauteur de ses moyens et de ses capacités.

Objectif : Répondre aux besoins en logements de la population.

Actions :

- Bâtir ou adapter des unités de logement afin de répondre aux besoins des familles et de la population vieillissante.

Partenaires ciblés : Comité 5000, CJEJ, CRSSSBJ, Les Amants du Bel Âge, Îlot d'espoir.

Enjeu 3 – Maintien à domicile

Comme partout au Québec, notre population est vieillissante et de nouveaux besoins émergent. Il est important de mettre en place des mécanismes afin de répondre à ces besoins.

Objectif : Répondre aux besoins des personnes âgées, vieillissantes ou en perte d'autonomie afin de pouvoir les maintenir à domicile.

Actions :

- Cibler différents moyens possibles afin de pallier certains manques de services qui pourraient permettre aux personnes vieillissantes de rester plus longtemps dans leur maison ;
- Sensibiliser les entreprises locales à l'importance d'offrir un service de livraison.

Partenaires ciblés : Comité 5000, CJEJ, CRSSBJ, Les Amants du Bel Âge, l'Îlot d'espoir, commerçants locaux.

Enjeu 4 – Accès aux soins de santé

Nous avons la chance d'avoir dans notre Ville un système de santé efficace et des travailleurs dévoués et débrouillards. Cependant, certains services ne sont pas offerts sur notre territoire ce qui représente un défi pour rendre ces services facilement accessibles.

Objectif : Rendre les soins de santé plus facilement accessibles aux citoyens.

Actions :

- Développer une forme de coopérative santé adaptée à nos besoins ;
- Faciliter le transport vers les différentes institutions de soins de santé pour les personnes âgées et les familles.

Espaces verts et infrastructure

Enjeu 5 – Accessibilité

Nous nous efforçons toujours de donner les meilleurs services possibles à notre population, mais surtout de les maintenir accessibles tant au niveau du prix, des horaires ou encore des accès physiques.

Objectifs : Faciliter l'accès aux différents services offerts dans la Ville.

Actions :

- Mettre en place des accommodements à l'hôtel de ville et au centre communautaire pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite à certains services ;
- Sensibiliser la population, les organismes, les clubs et les commerçants à faciliter l'accès aux commerces et divers endroits publics aux personnes à mobilité réduite.

Partenaires ciblés : Partenaires à Part Égale, CRSSSBJ, les organismes et entreprises locales.

8. MISE EN ŒUVRE DES MÉCANISMES DE SUIVIS

Nous souhaitons que la Politique familiale et Municipalité amie des aînés de la Ville de Lebel-sur-Quévillon soit plus qu'une liste d'intentions et qu'elle entraîne une amélioration concrète et tangible des conditions de vie des familles quévillonaises. Si ce document nous permet de « penser famille », il doit également nous faire « agir famille ».

Il sera de la responsabilité du Comité de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés de faire le suivi du plan d'action. Ce Comité formé de personnes clés (un élu municipal, l'employé de la Ville responsable du dossier, des intervenants d'organismes du milieu ainsi que des citoyens) aura pour mandat de proposer annuellement au conseil municipal des pistes d'action permettant d'atteindre les objectifs de la Politique.

Ce plan d'action doté d'un horizon de cinq ans sera réévalué chaque année, en tenant compte des progrès accomplis, des changements de priorités et des nouvelles réalités.